

# POUR UN FINANCEMENT SOLIDAIRE DE L'ASSURANCE – MALADIE

## POUR LE DROIT À LA SANTÉ POUR TOUS ET LA PRÉVENTION DES RISQUES AU TRAVAIL CONTRE LES FRANCHISES MÉDICALES

Le gouvernement vient d'annoncer la mise en place de franchises médicales, à la charge de chaque patient pour financer le plan Alzheimer et la lutte contre le cancer. Ces franchises sur les médicaments (50 centimes), les actes paramédicaux (50 centimes) et les transports sanitaires (2 euros) devraient rapporter à la Sécurité sociale quelque 850 millions d'euros dès 2008, qui resteraient à la charge des patients. Ce plan conduirait à faire financer par des malades, les soins d'autres malades. Cette mesure injuste casse les solidarités et touchera de plein fouet les patients les plus malades et les plus pauvres, et risque de faire reculer leur accès aux soins, en contradiction avec la position toujours défendue par la FSU qui veut que « chacun cotise selon ses moyens et reçoive selon ses besoins ». Le SNUipp appelle à participer aux rassemblements organisés au plan unitaire le 13 octobre.

### AVEC LES FRANCHISES, LES MALADES PAIENT POUR LES MALADES

Les franchises contenues dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) succèdent à des remboursements successifs (ticket modérateur, forfait hospitalier, forfait d'un euro, etc...),. De ce fait, la participation du patient s'accroît. La lecture des comptes de la santé montre que la dépense moyenne de santé a augmenté pour les ménages et diminué pour la Sécu.

Parce que – riche ou pauvre, jeune ou vieux, - nous devons tous être égaux face à la maladie, la France a créé la Sécurité Sociale en 1945. Tous cotisent en fonction de leurs moyens et reçoivent selon leurs besoins. En prétextant vouloir réduire les

dépenses, le gouvernement veut installer un système d'assurances non solidaires pour aller vers une médecine à plusieurs vitesses. On continuerait de payer selon ses moyens et d'être assuré en fonction de la couverture que l'on peut « s'offrir ». On le voit, l'objectif réel n'est pas de réduire la dépense de santé globale, mais d'en diminuer la part socialisée ou solidaire, et de la transférer sur l'assurance privée.

Au prétexte de les responsabiliser, le gouvernement veut culpabiliser les malades. Pourtant on sait bien que les dépenses de santé sont concentrées sur un nombre restreint de patients gravement malades (la moitié des dépenses d'une année sont générées par environ 5 % des malades ).  
Doivent –ils être doublement pénalisés ?

### LES FRANCHISES RENFORCENT LES INÉGALITÉS DE SANTÉ

Près de 10% des patients n'ont pas de complémentaire. Pour beaucoup, ces franchises vont constituer un nouvel obstacle financier. Certains vont retarder une consultation, voire renoncer à se soigner. On risque de voir resurgir des maladies que l'on croyait disparues comme la tuberculose. Cela aura des conséquences sur la santé publique.

Les pathologies s'aggravant sans soins, le recours à la médecine hospitalière sera plus important et donc plus coûteux, et la guérison plus aléatoire. Les franchises sont donc inefficaces du point de vue de la dépense, et elles dégradent encore davantage les inégalités sociales face à la santé .



### La santé au travail

Il faudrait « travailler plus pour gagner plus », il faudrait travailler plus longtemps pour avoir une bonne retraite. Mais il se garde bien de s'interroger et d'interpeller les employeurs, qu'ils soient privés ou publics, sur les contenus du travail, et les politiques organisationnelles qui mettent en concurrence les salariés. Des troubles, des maladies, le « mal-être » de nombreux salariés sont sous-déclarés et ne sont pas reconnus comme accidents ou maladies professionnelles et de ce fait, imputés au régime général. L'Education Nationale, ne respecte pas l'obligation d'examen médical réglementaire qu'elle doit à ces agents. Elle ne réunit pas les comités d'hygiène et sécurité pourtant essentiels à une politique de prévention des maladies professionnelles. Les maladies de l'amiante constituent un véritable scandale sanitaire et l'administration devra prendre ses responsabilités pour les personnels touchés.



# POUR LE SNUIPP LA SÉCURITÉ SOCIALE SOLIDAIRE A ENCORE DE BEAUX JOURS DEVANT ELLE

Nicolas Sarkozy estime que notre modèle social n'est plus viable, il propose un nouveau contrat social, fondé sur toujours plus d'individualisation. Mais nous estimons que le système solidaire fondé sur les principes « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins », est toujours d'actualité. Pour combler le déficit, il faut une politique ambitieuse de l'emploi et des salaires.

Il faut revenir sur les exonérations de cotisations sociales qui n'ont pas fait la preuve de leur efficacité et qui viennent encore d'être renforcées avec la loi TEPA.

Il faut élargir le financement de la sécurité sociale aux revenus financiers aujourd'hui largement exonérés.

Il faut mettre en débat l'accès aux soins pour tous, leur gratuité. Cela signifie aussi que l'on construise ensemble une démocratie sanitaire. De plus, des campagnes d'information pourraient être menées sur l'automédication, les génériques, les prises de risques, le suicide, les addictions..... En politique de santé, le rôle de la prévention et de l'éducation est essentiel.

## IL FAUT UNE AUTRE POLITIQUE DE SANTÉ

Le gouvernement a instauré un parcours de soins, qui n'améliore en rien l'efficacité du système. Véritable maquis tarifaire, il ne modifie en rien les pratiques des médecins, pire encore, il a considérablement accru les dépassements tarifaires qui sont dans certaines régions de véritables franchises occultes. Il est indispensable de redonner à l'hôpital public toute sa place dans l'organisation du système de soins. Alors qu'il est financièrement étranglé et que le projet de loi prévoit la généralisation de la tarification à l'activité que nous contestons. Les forfaits d'un Euro par visite médicale instaurés par Raffarin n'ont pas réduit les déficits, il faut donc sortir de cette logique.



**notre  
Sécu,**

**elle est  
vitale !**

## IL FAUT UN LARGE DÉBAT PUBLIC SUR LA SANTÉ

Nous souhaitons une nouvelle organisation du système de santé, qui mette en oeuvre une vraie coordination des soins entre professionnels de santé, l'engagement d'une réflexion sur le paiement à l'acte, la lutte contre le lobbying des industries pharmaceutiques qui pèse sur la prescription médicamenteuse

- une véritable éducation à la santé reposant sur un renforcement de la santé scolaire et une véritable politique de prévention dans les écoles et établissements scolaires pour les élèves et les personnels. Cela passe par le recrutement en nombre suffisant de médecins et d'infirmières scolaires, de médecin de prévention.

-une politique de prévention dans tous les domaines, qui permette notamment de lutter contre les déterminants sociaux de santé et une juste indemnisation des victimes d'accidents du travail, et des maladies professionnelles

-une réelle prise en compte des risques environnementaux,



## C'est pourquoi le SNUipp avec la FSU

**vous appelle à manifester  
massivement le samedi 13 octobre  
à Paris ou à .....**

Cette manifestation initiée par la FNATH(accidentés de la vie) et l'ANDEVA (victimes de l'amiante) sont soutenues par plusieurs organisations syndicales dont la FSU et la CGT, ainsi que les mutuelles de France et le collectif national contre les franchises et pour l'accès de tous aux soins.